

Élections au CROUS le 6 février !

Pourquoi nous ne sommes plus à l'UNEF ?

Bien que nous militons depuis des années à l'UNEF-Clermont, nous avons dû nous résigner à quitter cette organisation. En effet la direction actuelle ne nous a pas laissés d'autres choix et militer devenait impossible : aujourd'hui, l'UNEF ne peut plus revendiquer une indépendance politique puisque la direction prend ses ordres auprès du secteur jeunes de la LCR. Ainsi, les militants qui osent être en désaccord avec la ligne sont marginalisés, insultés voire menacés, et de fait empêchés de militer et poussés vers la porte de sortie. Même les statuts de l'organisation ne sont plus respectés pour empêcher toute évolution. Au final, l'UNEF s'est peu à peu sectarisée au point que, poussés à bout, nous avons décidé de partir pour pouvoir enfin faire du syndicalisme indépendant, démocratique, et défendant les droits de tous étudiants.

Qu'est-ce que l'AGEC ?

L'Association Générale des Étudiants Clermontois est la plus vieille association étudiante de Clermont-ferrand. Elle fut pendant des décennies hégémonique dans les universités, puis elle s'intégra dans l'UNEF lors de la réunification.

Nous avons décidé de refonder l'AGEC pour créer un syndicat libéré de tous les travers actuels de l'UNEF : indépendance politique, démocratie réelle, légitimité militante et priorité à la défense de tous les étudiants plutôt qu'au dogme, sont les principes qui constituent la base de notre engagement dans cette association.

Petit rappel sur la situation des CROUS

Depuis une vingtaine d'années, le désengagement financier de l'État a pour conséquences la dégradation des conditions de vie et d'études des étudiants. En effet les CROUS n'ont plus les moyens de construire de nouvelles cités-U (ou au moins de rénover l'intégralité des anciennes) et ce malgré les préconisations du rapport Anciaux (50000 nouveaux logement et rénovation de 70000 chambres). La situation s'est aussi dégradée pour ce qui est des restaurants universitaires et des bourses : l'Etat ne tient pas compte de la massification de l'enseignement supérieur (2 millions d'étudiants) et n'adapte pas le budget en conséquences. Par exemple, à la fin des années 1970, l'État finançait 50% du prix du ticket de restau U, aujourd'hui il n'en finance plus que 30%...

Cette situation accentue la précarisation des étudiants qui sont déjà considérés comme la catégorie socioprofessionnelle la plus pauvre de France... après les SDF.



Association Générale
des Étudiants Clermontois

Malheureusement, le Conseil d'Administration du CROUS ne comprend que sept élus étudiants : nous sommes donc minoritaires dans ce conseil et notre poids est limité.

De plus, les CROUS ne sont pas eux-mêmes maîtres de leur destin puisqu'ils sont totalement dépendants de la volonté politique et des financements que leur alloue l'État.

C'est pourquoi nos propositions s'inscrivent dans le cadre de ce qui est de l'ordre du réalisable. Seule une mobilisation d'ampleur à l'image du mouvement contre le CPE pourra permettre de faire changer les choses en profondeur.

Les propositions de l'AGEC

Lors des séances du conseil d'administration du CROUS, les élus AGECE s'engagent à défendre :

→ Le versement des bourses pendant la première quinzaine de chaque mois : nous comprenons les difficultés techniques que rencontrent les personnels qui gèrent les bourses, cependant les loyers n'attendent pas et nous devons bien nous nourrir !

→ Le refus de la hausse des loyers dans les cités-u., qui est de 2-3% chaque année, ce qui est supérieur à l'augmentation des bourses.

→ La poursuite de la rénovation des cités-u., et la construction d'une nouvelle cité-u. (ce qui avait été promis par la majorité actuelle au conseil régional).

→ Les initiatives culturelles et associatives des étudiants lors de la commission « Culture-Action ».

→ Un soutien aux personnels pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

→ Des horaires d'ouverture des restau-u. mieux adaptées à la vie des étudiants (par exemple le report de l'heure de fermeture du soir d'une demi-heure)

Les élus étudiants au CROUS éliront les huit représentants étudiants au CNOUS (instance nationale des CROUS), qui fixe le prix des tickets de restau-u. et la valeur des bourses. Dans le cadre de cette élection nos élus s'engagent à voter pour la liste qui défendra :

→ Le financement à 50% du prix du ticket de restau-u. par l'État (et non pas à seulement 30% comme aujourd'hui), ce qui se traduira par une baisse du prix des repas pour les étudiants.

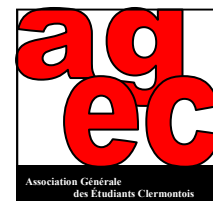
→ Un réengagement financier de l'État qui permettrait de rendre effectives les promesses de constructions et de rénovations de cités-u. ainsi qu'une augmentation du montant des bourses.

Vers un statut social étudiant

Le système actuel des bourses ne nous convient pas car il est injuste, insuffisant, et ne garanti pas l'autonomie des étudiants. Trouvez vous normal que le montant de vos bourses soit calculé en fonction du revenu de vos parents ? En effet, que faire lorsqu'on est en désaccord avec ses parents sur le choix de ses études ? Pire que tout : le système actuel est plus avantageux pour les familles aisées que pour les familles défavorisées. En effet la demi-part fiscale (exonération d'impôt en fonction du nombre d'enfants étudiants) coûte plus cher que le financement des bourses!!!

C'est pourquoi nous revendiquons l'instauration d'une vraie **allocation d'autonomie** qui donne aux étudiants un véritable statut social et qui assurera à tous les étudiants de pouvoir vivre et mener leurs études sans avoir à se préoccuper des questions de financement

Votez pour la liste



Cédric Guoin
Pierre Cortese
Juliette Grand
Claire Bellerose
Thomas Maurel
Amélie Prunier
Anna Gerbier
Grégory Bastide
Gaëtan Landrion
Justine Lefeuvre
Nicolas Terme
Guillaume Joubert
Martin Guibert
François Counil

Droit
Master Culture-Territoire-Patrimoine
Histoire
ITSRA (éducateurs spécialisés)
Informatique
Médecine
Lettres Modernes
Histoire
IUT Informatique
Droit
Histoire
Droit
IFSI (école d'infirmiers)
Master STRATAM

Pour voter, pensez à vous munir de votre carte d'étudiant.

Les bureaux de vote se trouvent dans les halls des facultés, dans les cités-u. et dans les restau u.